



2011

EDUCATION INTERNATIONAL
INTERNACIONALE DE L'EDUCATION
INTERNACIONAL DE LA EDUCACIÓN

Objectif égalité !

Première conférence mondiale des femmes de l'IE

20-23 janvier 2011 – Bangkok, Thaïlande

Rapport de la conférence



Une partie des participantes enthousiastes posant pour une photo de groupe



Participantes prenant la pose à côté de la bannière de la Conférence dans la salle de séance



Aloysius Mathews, Coordinateur régional Asie-Pacifique de l'IE, souhaitant la bienvenue aux participants

Sommaire

1.	<i>Objetivo igualdad</i> ! Première conférence mondiale des femmes de l'IE	3
	Objet de la conférence.....	4
	Plan du programme	5
	Participantes, intervenantes et facilitation.....	6
2.	Recommandations	8
3.	Déroulement de la conférence	12
	Pré-conférence des réseaux de femmes.....	12
	Cérémonie d'ouverture.....	12
	Faire le point de la condition de la femme dans le monde actuel (21 janvier 2011)	13
	Permettre l'autonomisation des filles et des femmes par l'éducation (22 janvier 2011)	17
	Objetivo igualdad ! – Vers un plan d'action mondial	21
4.	Évaluation par les participantes.....	23
5.	Liste des documents	24

1. *Objectif égalité !* Première conférence mondiale des femmes de l'IE

L'Internationale de l'Éducation est la voix des enseignantes et enseignants dans le monde. Fédération syndicale mondiale regroupant quelque 400 organisations dans plus de 170 pays et territoires, elle représente 30 millions d'enseignantes et enseignants et travailleurs de l'éducation, du secteur de la petite enfance à l'enseignement supérieur. L'IE contribue au développement d'organisations syndicales de l'éducation démocratiques et indépendantes, et mène des opérations de solidarité et de coopération entre ces organisations. Elle défend le principe selon lequel une éducation de qualité, financée par l'État, devrait être accessible à tous les élèves dans tous les pays. L'IE plaide pour l'équité sociale, centrée sur le principe de l'égalité ; elle lutte contre le racisme et la xénophobie, et s'oppose à la discrimination fondée sur le genre, l'orientation sexuelle, la situation socio-économique et les caractéristiques ou l'origine raciale(s) ou ethnique(s).

Depuis son Congrès fondateur en 1995, l'un des objectifs centraux et l'une des principales priorités du travail de l'IE ont consisté à œuvrer pour l'égalité des genres dans les syndicats, l'éducation et la société et cette ambition se reflète dans le travail des cinq régions de l'IE. Le principal moteur des activités en faveur de l'égalité des genres réside dans le leadership politique ; les réseaux régionaux et subrégionaux des femmes représentent une force d'importance croissante : le réseau des femmes dans le secteur de l'éducation en Amérique latine, le réseau des femmes africaines dans le secteur de l'éducation (AWEN), les réseaux subrégionaux de la SAARC, de l'ASEAN et du COPE dans la région Asie-Pacifique, le Comité de la promotion des femmes du Caribbean Union of Teachers (CUT) et le réseau européen des femmes du CSEE. Le processus de développement d'un réseau en faveur de l'égalité des genres dans la région du Moyen Orient et Afrique du Nord (MOAN) a débuté.

La première conférence mondiale des femmes de l'IE, « *Objectif égalité !* », s'est tenue du 20 au 23 janvier 2011 à Bangkok, en Thaïlande. L'événement était organisé conjointement par le Bureau régional Asie-Pacifique de l'IE et le siège de l'IE à Bruxelles, et accueilli par les organisations membres de l'IE en Thaïlande : le National Thai Teachers Union NTTU, la Private School Teachers' Association of Thailand PSTAT, l'Education Society of Thailand EST, et la Federation of Elementary Education Teachers' Associations of Thailand FEETAT.

La conférence a été organisée à la suite d'une décision adoptée dans le cadre de la 28^{ème} réunion du Bureau exécutif (octobre 2006), sur recommandation du Comité de la promotion des femmes. Les préparatifs de la conférence, qui incluaient l'élaboration du programme et le soutien à la participation des représentantes des réseaux, se sont déroulés dans l'intervalle, avec l'engagement total du Comité de la promotion des femmes et des coordinateurs dans le domaine de l'égalité des genres. Un soutien appuyé du Bureau régional Asie/Pacifique, de toutes les coordinatrices de l'égalité, des organisations membres, notamment sous la forme d'une assistance financière pour permettre la participation des membres des réseaux de femmes de toutes les régions, du secrétariat ainsi que de la direction de l'IE et du Comité de la promotion des femmes, a permis de faire de cette conférence une réalité et une réussite.

Ce rapport présente de manière synthétique les discussions et les résultats de cet événement novateur. Le premier chapitre présente le concept de



Échange entre participantes à la pause d'un atelier

la conférence ; le second expose le principal aboutissement d'une résolution sur l'égalité des genres soumise à l'examen du 6^{ème} congrès mondial de l'IE en juillet 2011 ; les derniers chapitres détaillent plus précisément les discussions échangées en sessions plénières et en ateliers, et le document s'achève sur une évaluation d'ensemble de la conférence du point de vue des participantes.

Objet de la conférence

La conférence se voulait un forum participatif, destiné à créer une plate-forme de débat, d'analyse et de réflexion en profondeur sur la condition de la femme en 2011 et les moyens d'autonomisation des femmes et des filles, en réunissant les représentants des divers affiliés de l'IE. Elle était envisagée comme un vecteur d'information, de stimulation et de progression afin de faire progresser de manière significative les moyens collectifs de parvenir à l'égalité des genres, en particulier dans les syndicats et, par leur intermédiaire, dans l'éducation et la société. Elle avait pour but de redynamiser, de manière cohérente et cohésive, et de donner plus de visibilité à l'effort collectif de lutte pour l'autonomisation des filles et des femmes et parvenir à l'égalité entre hommes et femmes au sein des syndicats, dans l'éducation et dans la société.

« Une conférence agréable et valorisante, qui a été extrêmement importante pour moi en tant qu'enseignante et syndicaliste. »

Les objectifs de la conférence étaient les suivants :

- instaurer une compréhension commune des progrès réalisés en faveur de l'égalité des femmes et des hommes dans les syndicats, l'éducation et la société ;
- permettre aux filles et aux femmes de progresser et permettre leur autonomisation par l'éducation ;
- approfondir l'égalité des genres dans les syndicats et l'éducation, valider l'efficacité des réseaux de femmes dans le cadre de la lutte pour l'égalité des genres ; et
- créer un réseau mondial prônant l'égalité à partir des réseaux de femmes régionaux et subrégionaux déjà constitués.



Les participants avec le sac de soie thaïlandaise de la conférence

La conférence **Objectif égalité !** avait pour ambition de donner aux participantes et participants un espace pour échanger et contribuer à un forum dont les résultats alimenteraient le travail réalisé par l'IE sur la dimension de genre au cours des prochaines années. Elle servirait de base aux discussions du 6ème Congrès mondial de l'IE, qui se déroulera au Cap, Afrique du Sud, en juillet 2011, en considérant la Résolution sur l'égalité des genres comme point de départ à l'élaboration d'un Plan d'action mondial de l'IE « **Objectif égalité !** », ayant vocation à définir les priorités et les grands domaines d'action de la prochaine période quadriennale.

Voici, en résumé, les principales conclusions tirées lors de la conférence :

- Les stéréotypes de genre sont à l'œuvre dans les établissements scolaires de toutes les régions et il convient d'y répondre efficacement afin de permettre l'autonomisation des filles ;
- Les principes et politiques d'égalité, de diversité et d'autonomisation affichés par les syndicats doivent se refléter au travers de leurs propres actions ;

- Les femmes ne constituent pas un groupe homogène ; il est important de reconnaître la diversité au sein de et entre les régions ;
- Les hommes sont des alliés nécessaires et de bonne volonté pour institutionnaliser les politiques, les programmes et l'action dans une perspective d'égalité des genres ;
- On observe des progrès, mais ceux-ci sont lents, inégaux et vulnérables à la crise économique mondiale, aux crises alimentaires et aux problèmes climatiques ;
- Il est justifié d'initier une action plus large et concertée pour faire de l'égalité une réalité pour les femmes et les hommes, les garçons et les filles.

Plan du programme

	19 janvier : Accueil des Réseaux	20 janvier : Événement pré-conférence : Connecter les réseaux de femmes de l'IE au travers de leurs stratégies passées et futures	21 janvier : Faire le point sur la condition de la femme dans le monde actuel	22 janvier : Permettre l'autonomisation des femmes et des filles par l'éducation	23 janvier : Un pas de plus vers l'égalité
Session du matin		Réunions régionales des Réseaux des femmes de l'IE	Discours d'ouverture par Susan Hopgood ; Débat modéré par Sylvia Borren, avec Christine Nathan, Fatima da Silva, Gemma Adaba, Jan Eastman, Joyce Powell ; Présidente : Irene Duncan Adanusa	Discours d'ouverture par Saniye Gülser Corat; Débat modéré par Monique Fouilhoux, avec Carolyn Hannan, Assibi Napoe, Maki Hayashikawa, Stella Maldonado ; Présidente : Lok Yim Pheng	Rapport des résultats de la conférence par Teopista Birungi ; réponses apportées par Milagros Ogalinda, Gloria Inés Ramiréz, Lorretta Johnson ; Présidente : Haldis Holst ; Débat en séance plénière ; Discours de clôture par Susan Hopgood
Session de l'après-midi		Première réunion mondiale des Réseaux régionaux de femmes	Ateliers session I (11 ateliers au choix) Ateliers session II (10 ateliers au choix)	Ateliers session III (11 ateliers au choix) Ateliers session IV (10 ateliers au choix)	
Programme du soir	Allocution de bienvenue et présentation de la Conférence aux représentantes des Réseaux des femmes de l'IE	Ouverture de la conférence : Fred van Leeuwen, le Ministre de l'Éducation M. Bunyakiat, Boonpun Sanbho, Susan Hopgood ; Réception	Événement culturel ; réception et dîner	Soirée libre	

Les [documents de la conférence](#) incluaient le [programme de la conférence](#) et les informations pratiques, de même qu'un document de fond exposant les divers aspects et les derniers développements dans le domaine de l'égalité des genres et les droits des femmes dans le monde. Le dossier comprenait également le [Rapport de l'IE sur la Condition des femmes dans les syndicats, l'éducation et la société](#), de même que la brochure « [Les Réseaux régionaux et subrégionaux de femmes de l'IE](#) ». Les sacs en soie thaïs aux couleurs vives et de fabrication locale, venus s'ajouter aux matériaux distribués dans le cadre de la conférence, ont été fort appréciés.

Tous les documents en rapport avec la conférence, présentations, discours et rapports, de même que les vidéos et les photos, peuvent être consultés à l'adresse : <http://pages.ei->

ie.org/women2011/fr/. Une [page facebook](#) a été créée pour l'occasion et reste active même au terme de la conférence, afin que la communauté facebook de l'IE intéressée par les questions d'égalité des genres puisse être tenue informée des développements et activités menés à l'échelle internationale dans ce domaine.

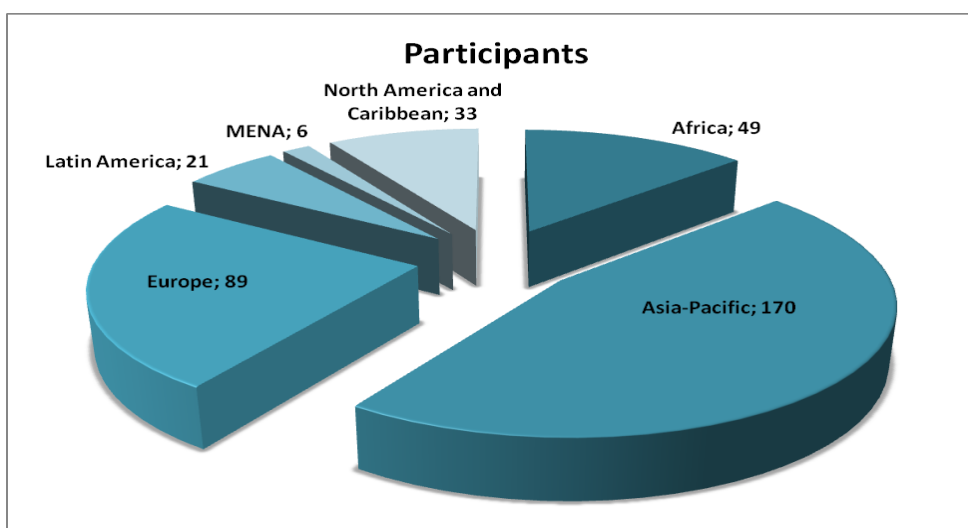
Les organisations membres ont également pu profiter de l'espace d'exposition pour échanger leurs expériences et trouver de l'inspiration en vue de leurs prochaines activités, puisque cette zone permettait aux participantes de présenter des supports associés aux activités et campagnes menées par leurs syndicats. Quinze tableaux et dix panneaux d'affichage étaient couverts de prospectus, brochures, t-shirts, autocollants, insignes, bannières et photos de campagnes, actions et travaux de recherche menés par l'IE, ses organisations membres et ses réseaux dans le domaine de l'égalité des genres. L'Initiative pour l'éducation des filles de l'ONU et l'UNESCO ont également proposé des publications, dont les participantes se sont rapidement emparées.



Une participante en pleine consultation des supports exposés

Participantes, intervenantes et facilitation

Au total, la conférence a attiré 368 participantes et participants, dont 321 représentaient des organisations membres de l'IE et un tiers des membres actifs dans les réseaux régionaux et subrégionaux de femmes de l'IE, qui ont pris part à la pré-conférence destinée aux réseaux. Les participantes et participants étaient essentiellement les personnes responsables du programme pour l'égalité et/ou des dirigeantes et dirigeants syndicaux, que ciblait la conférence. La grande majorité des participants étaient des femmes, mais la participation active de plus de 40 syndicalistes masculins a été saluée. La plupart des participantes et participants venaient des régions Asie-Pacifique, Europe et Afrique, bien que la participation ait été représentative des membres de l'IE de chaque région.



Graphique : Nombre de participants issus de chaque région

Quarante-neuf personnes sont venues d'Afrique, dont près de la moitié était composée de femmes membres du réseau des femmes africaines dans le secteur de l'éducation (AWEN). La région Asie-

Pacifique, la plus peuplée et la plus variée des régions de l'IE, était représentée par 170 personnes, dont près d'un tiers était des membres de l'un des réseaux subrégionaux (ASEAN, SAARC ou COPE). 89 représentants d'organisations européennes membres ont participé à la conférence, dont un tiers est constitué de membres actifs du Réseau des femmes. La région Amérique du Nord-Caraïbes était représentée par 33 personnes, dont cinq représentaient le Comité de la promotion des femmes du Caribbean Union of Teachers. La quasi totalité des 21 participantes venues d'Amérique latine était des membres du réseau des femmes du secteur de l'éducation ; la région Moyen-Orient et Afrique du Nord était représentée par six participantes.

Par ailleurs, plusieurs oratrices et invités d'organisations amies et partenaires se sont rendus à



Des participantes dans l'espace d'exposition

Bangkok pour participer à la conférence : le réseau Éducation et Solidarité de l'IE ; des Fédérations syndicales mondiales comme l'ISP (Internationale des Services Publics) et la CSI (Confédération Syndicale Internationale) ; des représentants des gouvernements de Thaïlande et de Colombie, des agences des Nations unies, dont l'UNESCO, l'Initiative pour l'éducation des filles de l'UNICEF, l'OIT ; des alliances internationales de la société civile comme l'Action mondiale contre la pauvreté.

2. Recommandations

Le Bureau exécutif de l'IE a adopté lors de sa réunion du 22-24 mars 2011 les recommandations ci-après formulées à l'occasion de la conférence **Objectif égalité !** :

1. Plan d'action 2011 – 2015

Qu'un **Plan d'action de l'IE pour l'égalité des genres pour la période 2011 – 2015** soit élaboré, sur la base de la réflexion collective et des recommandations formulées par la **conférence 2011 « Objectif égalité ! »**, et soit soumis au Bureau exécutif de l'IE immédiatement après le 6^{ème} Congrès mondial, ce plan d'action devant inclure un forum de consultation électronique annuelle des membres et des réseaux, ainsi que des indicateurs pour identifier les progrès et analyser les succès.

2. Que l'élaboration du plan passe par une consultation du Comité de la promotion des femmes, du Caucus des femmes et bénéficie d'un retour d'information des organisations membres et des réseaux régionaux et subrégionaux.

3. Que la 2^e **conférence « Objectif égalité ! »** soit organisée.

Que la Résolution ci-dessous sur l'Égalité des genres soit recommandée dans le cadre du 6^{ème} Congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation (IE) réuni au Cap, Afrique du Sud, du 22 au 26 juillet 2011

1. Affirme que l'égalité des genres est un droit humain, un droit qui sous-tend les efforts entrepris par l'homme en faveur du développement durable, de la justice sociale, la paix et la sécurité, et envers une éducation de qualité pour tous ;
2. Affirme le but premier de l'IE en mettant en avant l'importance de l'égalité, de la non-discrimination, du respect des filles et des femmes ainsi que de la reconnaissance et du respect de la diversité ;
3. Affirme l'engagement de l'IE en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes dans les syndicats, dans l'éducation et dans la société ;
4. Affirme le droit des femmes à décider elles-mêmes de leur propre existence ;
5. Reconnaît la politique de l'IE ainsi que les efforts pragmatiques mis en œuvre pour parvenir à l'égalité des genres, en engageant autant les hommes que les femmes ;
6. Reconnaît également que les inégalités entre hommes et femmes persistent, dans les syndicats, dans l'éducation et dans la société, en dépit des normes et conventions établies à l'échelle internationale, à l'instar de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW 1979), l'Éducation pour tous et les Objectifs du Millénaire pour le développement (EPT et OMD 2000) ; ainsi que les conférences mondiales des Nations Unies et les plans d'action spécifiques, tels que la Plate-forme d'action de Pékin (BPA 1995) ;
7. Note certains progrès, mais constate néanmoins qu'aucun pays n'est encore totalement parvenu à l'égalité des genres malgré les lois d'habilitation adoptées à cet égard ;
8. Observe que les crises mondiales du secteur de la finance, de la sécurité alimentaire et du changement climatique exacerbent la situation de nombreuses femmes et filles ;
9. Reconnaît que les OMD et les objectifs d'EPT ne pourront être réalisés par tous d'ici 2015, et il convient de considérer une action stratégique après 2015 de façon à garantir leur mise en œuvre et leur durabilité ;
10. Note que les femmes sont plus nombreuses que les hommes en termes d'effectif syndical dans le secteur de l'éducation à travers le globe et dans la plupart des pays, mais que la

participation de celles-ci au sein des structures dirigeantes des syndicats ne progresse que de façon lente et inégale ;

11. Estime qu'il relève de la responsabilité des syndicats d'assurer la pleine représentation et la pleine participation de tous les membres ;
12. Note que la diversité au sein des pays et des groupes de même qu'entre les pays est un paramètre important à considérer dans le cadre des politiques, programmes et actions ;
13. Comprend la nécessité de se responsabiliser et d'agir collectivement afin d'instaurer des changements significatifs en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes, et les actions des organisations membres déterminent en grande partie ce que l'IE est en mesure de réaliser ;
14. Affirme l'engagement de l'IE à œuvrer pour la non-discrimination et l'égalité des genres dans tout ce qu'elle entreprend, à une échelle mondiale, régionale et nationale.

Objet

S'appuyer sur les résultats et l'impulsion donnée par la première conférence mondiale des femmes de l'IE, **Objectif égalité !**, afin de relancer, étendre et approfondir l'action syndicale collective dans le cadre de la lutte pour l'égalité des genres, dans les syndicats, dans l'éducation et dans la société.

Recommande à l'IE de :

1. Promouvoir et mettre en œuvre un Plan d'action de l'IE visant à promouvoir l'égalité entre femmes et hommes, lequel devra inclure des objectifs spécifiques et des moyens pour en évaluer le succès ; en étant axé sur le court terme, 2011-2015, et le plus long terme, jusqu'en 2030 ;
2. Intégrer au plan cinq objectifs axés sur les domaines clés suivants :
 - **Renforcer et démocratiser les syndicats** en parvenant à l'égalité des genres dans les structures syndicales, en assurant la pleine participation des femmes au sein des syndicats et de leurs structures dirigeantes ; la pleine participation des hommes à la promotion de l'égalité des genres; en soutenant le travail mené par les Réseaux de femmes ; en veillant à ce que les politiques et les structures de l'IE soutiennent effectivement les programmes et les actions en faveur de la justice dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des filles et des femmes ;
 - **Garantir une éducation publique de qualité inclusive, qui tienne compte de la dimension de genre**, en insistant sur l'éducation des filles et sur l'élimination des obstacles tels que le travail des enfants, les stéréotypes et la violence fondée sur le sexe, ainsi que sur le rôle capital de l'enseignant ;
 - **Mobiliser les organisations membres** afin qu'elles mènent des actions de plaidoyer et qu'elles demandent des comptes aux gouvernements sur la réalisation des OMD et des objectifs de l'EPT, sur la ratification, la mise en œuvre et le contrôle des traités et des conventions, sur une meilleure application des normes et des cadres juridiques existants afin de faire avancer l'égalité des genres dans l'éducation et dans la société en général ;
 - **Établir et maintenir des partenariats, des alliances et des coalitions qui répondent aux questions soulevées par les politiques publiques**, en collaborant avec les Syndicats mondiaux, les organisations internationales concernées dont ONU Femmes, l'UNESCO, l'OIT et d'autres organisations non gouvernementales, au niveau national et international, en mettant l'accent sur l'autonomisation politique et économique des femmes par le traitement des questions liées à l'équité en matière de rémunération, la protection sociale et la discrimination en termes de structure des salaires ; en

mettant fin à la violence contre les femmes et en leur assurant des rôles de premier plan dans le processus d'instauration de la paix et la sécurité ;

- **Développer une stratégie de communication et de recherche** en soutien au plan d'action, en favorisant la visibilité des pratiques syndicales de lutte contre la discrimination entre les genres, en échangeant des connaissances grâce aux technologies de l'information et de la communication (TIC), en permettant aux réseaux de femmes d'améliorer leurs compétences en termes de communication et de création de réseaux et en entreprenant une étude destinée à identifier les bénéfices et les lacunes en matière d'accès et de participation à l'éducation de qualité et à la formation, pour parvenir au plein emploi et au travail décent et assurer ainsi une existence décente aux femmes
3. Promouvoir un équilibre entre les genres dans toutes les structures et délégations de l'IE ; inclure une perspective sur le genre dans l'ensemble des politiques, programmes et activités ; et élaborer des lignes directrices et des outils pratiques destinés à intégrer le principe de l'égalité des genres;
 4. Promouvoir et diffuser les bonnes pratiques sur l'égalité des genres, l'intégration du principe d'égalité des genres;
 5. Soutenir les organisations membres afin qu'elles rappellent à leurs gouvernements qu'il est de leur devoir de respecter les engagements internationaux ;
 6. Créer et soutenir les réseaux de femmes pour établir une communauté mondiale de femmes activistes ;
 7. Promouvoir l'échange et encourager la coordination entre les comités spéciaux de l'IE , y compris le Comité de la promotion des femmes, l'Éducation de la petite enfance et l'Enseignement et la formation professionnels, les Populations autochtones et l'Enseignement supérieur ;
 8. Adapter l'Étude quadriennale de l'IE afin de suivre et donner des comptes-rendus quant à la réalisation du Plan d'action sur une base bisannuelle ;
 9. Inclure le suivi et la mise en œuvre du Plan d'action dans le Rapport annuel.

Encourager les organisations affiliées à :

1. Exécuter, autant que faire se peut, le Plan d'action au niveau national ;
2. Suivre et rendre des comptes au sujet des progrès réalisés par rapport aux recommandations émanant de la conférence mondiale des femmes de l'IE et des Congrès mondiaux ;
3. Faire pression en faveur de la ratification, la mise en œuvre et le suivi des cadres juridiques en place et améliorer l'application des normes au niveau national ;
4. Tenir les gouvernements pour responsables de la réalisation et l'observation des accords internationaux, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et les objectifs de l'Éducation pour tous (EPT) ;
5. Veiller à ce que les normes du travail soient appliquées équitablement aux hommes et aux femmes, et à ce que les conditions du contrat de travail incluent les questions relatives à la femme ;
6. Inclure un équilibre entre les genres dans toutes les structures et délégations ; inclure une perspective sur le genre dans l'ensemble des politiques, programmes et activités ; et élaborer des lignes directrices et des outils pratiques destinés à intégrer le principe de l'égalité des genres;
7. Offrir aux femmes des opportunités de formation, y compris aux fonctions de direction, à la négociation et la communication.



Participantes dans le cadre de la réception d'ouverture et des ateliers

3. Déroulement de la conférence

Pré-conférence des réseaux de femmes

Le 20 janvier, plus de 100 représentantes des réseaux régionaux et subrégionaux de femmes se sont réunies à l'occasion de la pré-conférence placée sous le thème « Connecter les réseaux de femmes de l'IE au travers de leurs stratégies passées et futures ». Cette session entendait célébrer les réussites, analyser les obstacles persistants et nouveaux, et progresser en s'appuyant sur une voix locales, nationale, régionale et mondiale puissante.

« Cela vaut absolument les ressources financières dépensées et le temps que le personnel y a consacré. »

Les réunions régionales ont discuté des développements et des priorités du travail coordonné en faveur de l'égalité dans les différentes régions, ainsi que des succès et des enjeux.

Pour la première fois, les représentantes des réseaux se sont rencontrées dans le cadre d'une réunion internationale des réseaux de femmes de l'IE. Le débat animé a principalement conclu à l'existence de problématiques communes en dépit des disparités régionales et locales, ainsi qu'à l'identification des Réseaux comme instruments décisifs pour assurer une large participation des femmes et leur permettre de faire entendre leur voix dans la lutte syndicale pour l'égalité des genres.

Il apparaît avec évidence que la crise financière et la récession économique ont profondément affecté la délivrance d'une éducation de qualité en de nombreux points du globe et contribué à ralentir la transition opérée en faveur de l'égalité. Les participants ont également mentionné sans équivoque l'impact des crises alimentaires et climatiques sur la réalisation de l'égalité et de l'éducation de qualité pour tous tout au long de la vie.



Échanges lors des réunions en ateliers

Cérémonie d'ouverture

« Une fantastique conférence ! »

L'ouverture de la conférence s'est déroulée le 20 janvier au soir. Cette session a permis de déterminer un cadre contextuel à la conférence **Objectif égalité !** : Diversité et égalité des genres au sein de l'IE : acquis et perspectives d'avenir.

La [conférence a été ouverte](#) par Fred van Leeuwen, qui a souligné que l'IE et ses organisations membres poursuivent l'objectif de l'égalité depuis la création de l'IE en 1993. Il a expliqué que « Pendant ce voyage, j'ai été véritablement inspiré par les nombreuses femmes courageuses, créatives et déterminées de notre mouvement, qui se sont dressées dans leur pays, dans leur communauté, dans leur organisation et dans leur école contre la discrimination et l'inégalité persistantes ». M. Chinnaworn Bunyakiat, le ministre thaïlandais de l'éducation, a souhaité la

bienvenue en Thaïlande aux participants et Boonpun Sanbho, du syndicat d'enseignants thaïlandais NTTU [a salué les personnes présentes](#) au nom des organisations thaïlandaises membres de l'IE.

La directrice d'ONU Femmes, Michelle Bachelet, [s'est adressée](#) aux participants de la conférence par un message vidéo. Elle y a souligné que l'éducation de qualité constitue un droit humain et est cruciale pour l'égalité, la paix et le développement. Elle a aussi rappelé que la promotion de l'égalité des genres requiert l'engagement de beaucoup de parties prenantes différentes. Michelle Bachelet a qualifié la conférence de l'IE d'étape importante pour accélérer l'élan d'action en faveur d'une réelle égalité entre filles et garçons, femmes et hommes.

Dans son [allocution d'ouverture](#), la présidente de l'IE, Susan Hopgood, a retracé l'histoire de la lutte des femmes pour la justice, en soulignant que beaucoup avait été fait, mais qu'il demeure un fossé entre les normes internationales et la pratique. Elle a mis en lumière le rôle de l'éducation dans l'autonomisation des femmes, en insistant sur la nécessité de changer les normes et les attitudes culturelles et sociétales, qui conduisent à l'assujettissement des filles et des femmes. Elle a terminé son allocution par un appel à l'action : « Nous devons maintenant nous inspirer de nous-mêmes et les unes des autres pour atteindre notre objectif sur notre lieu de travail, dans les salles de classes et au sein des communautés locales, dans nos propres syndicats, dans nos vies et au sein de l'Internationale de l'Éducation. Nous sommes en marche vers l'égalité ! ».

« Je vais emporter chez moi de nombreuses idées et stratégies de la conférence. »

Faire le point de la condition de la femme dans le monde actuel (21 janvier 2011)

Trente ans après la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes (CEDAW) et 15 ans après la Plate-forme d'action de Pékin (1995), il est temps de faire le point. Quelle est la progression des femmes sur le lieu de travail, au sein des organes de décisions, dans le secteur de l'éducation et la société ? Comment les syndicats d'enseignants contribuent-ils à ramener l'égalité entre les hommes et les femmes, les garçons et les petites filles ? Le premier jour de la conférence était consacré à une analyse de ces questions. La principale oratrice et les invités ont mis en place un cadre précieux pour des échanges animés, poursuivis sur des thèmes plus spécifiques lors des sessions en atelier. Ce rapport présente brièvement les contributions et les principales questions mises en avant lors des discussions plénières et des ateliers.

Discours principal : Historique des progrès, des changements et des avantages conquis par les femmes dans le monde

par Susan Hopgood, Présidente de l'IE

Mme Hopgood a rappelé aux participantes et participants que le mouvement des suffragettes qui a secoué l'Angleterre à la fin du XIXe siècle et a ouvert la voie au dernier exemple en date qu'a été l'octroi du droit de vote aux femmes en Suisse en 1973, a été fondamental dans les progrès actuels de la condition de la femme dans le monde. Elle a loué les efforts incessants des sœurs indiennes pour renforcer la position de 10 millions de femmes au parlement et le plaidoyer constant pour l'attribution à des femmes de 30 % des sièges du parlement. La CEDAW (1979) a qualifié la « discrimination » de violation des droits de la personne et a plaidé pour un enseignement primaire gratuit de qualité. La question essentielle posée par Mme Hopgood était la suivante : comment mesurons-nous



les progrès ? Est-ce par le droit à la vie, le droit à la liberté et le droit à la sécurité de la personne ? Dans ce cas, qu'en est-il de l'infanticide des filles, des mutilations génitales féminines et de la violence à l'égard des enfants et des femmes, qui, à l'instar d'autres formes de violence, ont augmenté de par le monde, alors que 56 millions d'enfants n'iront toujours pas à l'école en 2015. Mme Hopgood a conclu que nous poursuivons toujours l'objectif de l'égalité, que les syndicalistes ont un rôle essentiel à jouer dans ce domaine et que sa réalisation requiert collaboration et solidarité.

Mesures législatives et correctrices dans le monde du travail

Par Christine Nathan, spécialiste des activités des travailleurs à l'OIT (Asie du Sud-Est)

Christine Nathan a énuméré les raisons que nous avons de nous réjouir. Depuis 1995, des mesures législatives et correctrices ont été adoptées pour garantir l'égalité des genres ; le taux de ratification des conventions 100 et 111 de l'OIT est élevé ; la discrimination directe est traitée ; la réduction des écarts salariaux est évidente ; l'avancement professionnel des femmes est encouragé par des actions positives ; les femmes ont davantage de possibilités de choix ; les rémunérations et le recrutement sont assurés sans tenir compte du genre ; un travail décent pour les travailleurs domestiques fait l'objet d'actions de plaidoyer. Toutefois, des inégalités se perpétuent, en raison notamment de la crise financière qui a mis à mal les progrès des femmes. Les femmes sont inégalement représentées dans le secteur informel et la nécessité de lutter pour réglementer davantage ce secteur est évidente. Des femmes fortes ont besoin de syndicats forts. Il faut abattre les murs construits par la culture, la tradition et la religion ; les syndicats doivent renforcer leur pouvoir d'organisation et se battre pour faire ratifier les conventions sur l'égalité entre les hommes et les femmes.



Coup de projecteur sur les femmes et la politique

Par Fatima Aparecida da Silva, vice-présidente du comité régional de l'IE en Amérique latine



Fatima Aparecida da Silva a souligné l'importance cruciale du rôle des femmes dans la politique et l'économie. Au niveau mondial, un pour cent seulement des femmes possède des terres et est propriétaire, 10 % seulement possèdent un bien en propre et 14 % à peine occupent des postes de direction. L'égalité, la solidarité et la lutte constante pour le pouvoir sont essentielles si l'on veut que les femmes occupent des fonctions publiques et aient voix au chapitre dans le processus décisionnel. Il est urgent de surmonter les barrières raciales et

ethniques. Alors que de nombreuses femmes travaillent dans les secteurs bancaire et financier, elles occupent principalement des postes secondaires. Les femmes doivent conquérir l'espace public. Il ne suffit pas d'élire des femmes à des postes de direction, elles ont également besoin d'un soutien pour promouvoir et faire avancer les questions liées à l'égalité des genres.

Renforcer la dimension de genre dans l'autonomisation économique

Par Gemma Adaba, ancienne représentante de la CSI aux Nations unies
Gemma Adaba a parlé de l'importance cruciale d'établir un lien entre le niveau national et mondial. Pour renforcer la dimension de genre dans l'autonomisation économique, il est essentiel de faire en sorte que les gouvernements du monde entier transposent au niveau national des instruments adoptés à l'échelle internationale. Les syndicats doivent lutter pour leur ratification et leur mise en œuvre afin de réduire la pauvreté et de promouvoir l'égalité des genres. La déclaration de Doha de 2008 était



fortement imprégnée de la dimension de genre. Ainsi, son paragraphe 12 réclame «la réalisation d'un plein emploi productif». Les coupes budgétaires résultant de la crise financière ont eu des répercussions négatives sur la fourniture de services publics de qualité et ont donc entraîné des revers dans la promotion des dispositions relatives à l'égalité des genres. Le nœud du problème est le modèle néolibéral de la mondialisation, qui doit être sérieusement contré. Le Pacte mondial pour l'emploi de l'OIT et la résolution de l'OIT de 2009 sur l'égalité entre hommes et femmes sont deux instruments importants à prendre en compte au niveau mondial et devraient être mis en œuvre à l'échelle nationale également.

Résultats de l'enquête quadriennale de l'IE (2009-2010) sur la Condition des femmes dans les syndicats, l'éducation et la société

Par Jan Eastman, secrétaire générale adjointe de l'IE



Jan Eastman a présenté les faits saillants du [rapport](#) analysant l'égalité entre les hommes et les femmes dans les organisations membres de l'IE sur la base de l'enquête menée auprès desdites organisations membres. Au total, 138 organisations de 95 pays ont répondu à l'enquête, soit 34 pour cent des organisations membres de l'IE ; ces membres représentent 78 pour cent des membres individuels de l'IE. Certains résultats intéressants ont été cités. Les femmes sont majoritaires dans le corps enseignant et les syndicats, mais elles sont sous-représentées dans la direction des organisations syndicales ; plus on monte dans la hiérarchie, moins les femmes sont présentes. Bien que la moitié

des syndicats possèdent des mécanismes destinés à garantir l'égalité des genres dans les postes décisionnels, rien n'indique clairement que ces mécanismes ont amélioré la situation. Le fossé existant entre les diverses législations nationales sur l'égalité des genres et la réalité est le résultat de l'impact considérable des stéréotypes de genre, des réseaux masculins et de la répartition inégale des responsabilités familiales. Les membres considèrent que les barrières les plus importantes à l'éducation sont liées au travail des enfants, au manque d'infrastructures scolaires et aux stéréotypes de genre. Parmi les thèmes et actions prioritaires que l'IE devrait aborder, les plus fréquemment cités sont une éducation publique de qualité pour tous, l'investissement dans l'éducation, les femmes dans l'enseignement supérieur, l'éducation à l'égalité des genres dans les programmes de cours, les écoles en tant que sanctuaires et les stéréotypes de genre. Ce rapport devrait alimenter une réflexion sur l'égalité des genres au sein de l'IE et parmi ses membres.

La puissance par le nombre et la nécessité d'avoir des femmes à des postes de direction

Par Joyce Powell, membre du Comité exécutif de la NEA, États-Unis



Joyce Powell a retracé les 154 années de l'histoire de l'action syndicale pour l'égalité des genres et la pleine participation des femmes au sein de la *National Education Association* américaine. En 1979, la première femme présidente du syndicat a été élue au niveau local. L'amendement sur l'éducation (titre IX) n'est entré en vigueur qu'en 1972, après l'adoption de la loi essentielle sur les droits civiques de 1964. L'accès aux programmes éducatifs et aux possibilités d'éducation s'est indéniablement élargi, avec l'ouverture des sports aux femmes ; pourtant, 20 pour cent seulement des dirigeants syndicaux sont des femmes, alors qu'elles comptent pour 75 pour cent des enseignants syndiqués.

Les modèles de dirigeantes sont désormais nombreux, comme Mary Futrell, Susan Hopgood et Sharan Burrow. La puissance par le nombre doit se traduire dans les faits et l'objectif est de compter davantage de femmes à des postes de direction, mais aussi de mener des campagnes pour un salaire décent et la prévention absolue du harcèlement sexuel et de toutes les formes de violence. Les syndicats doivent améliorer la vie des femmes et des enfants. Nos sociétés doivent veiller à ce que chaque enfant bénéficie d'un excellent enseignement public, avec toutes ses opportunités et ses défis.


Quelques conclusions tirées des discussions en ateliers :

Les syndicats comme lieux dédiés à l'égalité, la diversité et l'autonomisation

Les syndicats doivent faire fonction de modèles pour la société, en termes de diversité et d'égalité. Pour être représentatifs et crédibles, ils doivent appliquer les valeurs qu'ils défendent dans leurs propres structures. Il convient de veiller à l'égalité des genres et la diversité, y compris la diversité sexuelle, l'origine ethnique, la religion et l'héritage culturel. Comment les syndicats peuvent-ils accroître l'effectif de femmes actives au sein des structures dirigeantes ? Il ne suffit pas de leur dédier des places et de les élire ; elles ont également besoin d'être parrainées et soutenues lorsqu'elles occupent un poste de direction. De façon similaire, il convient de doter des pouvoirs et des ressources appropriés les comités, réseaux et bureaux consacrés à l'égalité. L'organisation d'un audit interne sur la question du genre peut aider les syndicats à identifier les principaux domaines d'action permettant de parvenir à l'égalité entre femmes et hommes au sein des structures, politiques, programmes et budgets des syndicats. Le recrutement de jeunes femmes peut être favorisé en organisant ce groupe autour des questions qui les intéressent. Les jeunes femmes syndicalistes ne deviendront des membres actifs du syndicat que lorsqu'elles auront conscience de pouvoir intégrer les structures dirigeantes et d'être écoutées. Pour mener un travail efficace et bien intégrer les problématiques d'égalité aux travaux quotidiens du syndicat, il est essentiel de faire participer activement les hommes, comme les femmes, aux débats et aux formations dans le domaine de l'égalité des genres.

Comblent les lacunes en matière de respect de l'égalité des genres : De la théorie à la pratique

En dépit de l'existence d'une législation internationale et nationale relative à l'égalité des genres, celle-ci n'est que trop rarement, ou pas efficacement, appliquée ou mise en œuvre. Et lorsque des restrictions s'imposent, elle est trop souvent la première à en faire les frais. L'OIT a mis en place un processus de plainte et d'action destiné à appuyer le processus d'application au niveau national. Mais ces dispositions sont inutiles tant que les syndicats ne prennent pas l'initiative de lancer le processus et d'exploiter les structures existantes. L'analyse des budgets des institutions d'un point de vue sexospécifique peut elle aussi permettre de les responsabiliser par rapport à leurs politiques en matière d'égalité des genres. Les budgets traduisent les politiques en chiffres, et ces chiffres doivent refléter les engagements ainsi pris. La crise économique a affaibli les performances et réduit les dépenses consacrées à l'égalité et au développement. Il convient d'apporter une réponse aux politiques d'après crise afin de contrer sérieusement le modèle néolibéral de mondialisation et dénoncer l'accroissement des inégalités pour satisfaire aux intérêts économiques.



« Cette conférence a été une source de motivation pour renouveler l'énergie afin de motiver plus de femmes à occuper des postes de direction et à faire vraiment la différence dans le syndicat. »

Soulager les femmes du double fardeau représenté par le travail et les responsabilités familiales

Les femmes subissent encore tout le poids des travaux ménagers non rémunérés et des responsabilités familiales. Les syndicats peuvent contribuer à un partage équitable de ces tâches en défendant la congé parental rémunéré, offert aux femmes comme aux hommes. Et lorsque ces dispositions sont instaurées, il y a lieu d'encourager les hommes à en profiter. Une telle démarche exige une remise en question des modèles traditionnels ancrés dans la culture et la tradition.

Permettre l'autonomisation des filles et des femmes par l'éducation (22 janvier 2011)

L'éducation est l'un des moyens les plus efficaces pour rompre le cycle de la pauvreté. Cependant, les inégalités de genre continuent de menacer le bien-être et la dignité des petites filles et des femmes au sein des écoles et de la société. Si la plate-forme d'action de Pékin, les objectifs de l'éducation pour tous et les objectifs du millénaire pour le développement ont permis d'attirer l'attention sur les femmes et les petites filles et ont favorisé l'évolution de la situation, ce n'est toujours pas assez. Le droit à l'éducation doit se traduire en droits par l'éducation. Quelles stratégies le personnel enseignant et leurs syndicats peuvent-ils élaborer et mettre en œuvre pour atteindre un vrai changement innovateur et durable d'ici 2015, et bien après ? La seconde journée de la conférence a porté sur l'analyse des moyens permettant l'autonomisation des femmes et des filles par l'éducation. La principale oratrice et les intervenantes ont cadré le thème en présentant les problématiques les plus importantes et les institutions mondiales. C'est sur cette base que les participantes et participants ont examiné l'accès à l'éducation ainsi que la justice entre hommes et femmes et les opportunités dans ce même secteur. Les contributions apportées sont décrites brièvement ci-après, suivies d'un exposé des principales questions qui se posent désormais dans le cadre des stratégies et priorités futures de l'IE.

« La conférence a tué le mythe que les femmes du Sud sont des "victimes" et sont "impuissantes". »

Discours principal : Faire avancer l'égalité des genres par l'éducation en tant que droit fondamental de la personne, traduire le droit à l'éducation en droits par l'éducation en recourant à diverses stratégies, comme l'investissement dans une éducation de qualité et des personnels motivés

Par Saniye Gulser Corat, Directrice de la division pour l'égalité des genres à l'UNESCO



Saniye Gulser Corat a donné un aperçu complet de la vision, de la mission et des valeurs de l'UNESCO en matière de promotion de l'égalité des genres par et dans l'éducation, en s'appuyant sur de nombreuses données statistiques et des exemples de bonnes pratiques dans différents pays. Elle a rendu hommage à Amartya Sen, pour avoir démontré les avantages holistiques de l'éducation aux fins de l'autonomisation. Elle a raconté son histoire personnelle d'autonomisation mue par une éducation de qualité et par une vision inspirée de la ferme conviction que l'éducation est un droit fondamental de toute personne et non un luxe.

Pour l'UNESCO, l'égalité des genres est une priorité mondiale et l'organisation reconnaît diverses formes de discrimination et de marginalisation qui touchent des filles différentes de manières différentes. Elle a souligné que l'égalité dans l'éducation est garantie avec constance par la Déclaration universelle des droits humains, les objectifs du millénaire pour le développement et la conférence de Pékin. Toutefois, de nombreux objectifs ne sont toujours que des mots. Les personnes marginalisées restent les plus difficiles à atteindre. Il est temps désormais de déployer de nouveaux efforts et de tenir les promesses faites. La dimension de genre est une structure dynamique complexe et pas une simple dichotomie et, de ce fait, les inégalités sont difficiles à résoudre. La parité à l'école peut aisément masquer de profondes inégalités. Des nombres égaux ne garantissent pas l'égalité en termes de qualité de vie ou de possibilités. Le chaînon manquant pour passer du droit à l'éducation aux droits *par* l'éducation sont les droits *dans* l'éducation proprement dite, la qualité de l'éducation étant un terreau fertile pour l'autonomisation des femmes. Une éducation de qualité dépend de trois critères : (i) le lieu où l'éducation est dispensée, (ii) le programme des cours

et (iii) le corps enseignant. Ces trois critères doivent tenir compte de la dimension de genre. L'UNESCO se centre tout à la fois sur la formation et le développement professionnel des enseignantes et enseignants, et sur leurs conditions de travail. Les enseignants sont la ressource la plus précieuse, qui relie la société dans son ensemble aux enfants et aux familles, et ils doivent être appréciés et rester motivés. Un nombre suffisant d'enseignants doit être assuré et il faut veiller à ce qu'ils bénéficient d'un bon statut, de salaires stables et équitables et qu'ils soient appréciés. La crise financière ne devrait pas servir de prétexte pour réduire les budgets alloués à l'éducation.

[Les stéréotypes de genre à l'école et comment les supprimer grâce à un environnement propice](#)

Par Carolyn Hannan, ancienne directrice de la division des Nations unies pour la promotion de la femme



Carolyn Hannan a commencé par présenter des exemples de la manière dont les stéréotypes de genre fonctionnent à l'école : les filles travaillent plus dur ; les garçons ont besoin de plus d'attention parce qu'ils ont tendance à mal se comporter ; les enseignants peuvent utiliser les filles pour calmer les garçons difficiles ; leur sentiment de sécurité et de satisfaction est moindre ; la capacité des filles à jouer un rôle de leader est mise en question et les filles ne sont considérées comme de bonnes élèves que dans certaines matières, mais pas en science ni en technologie. Ces stéréotypes peuvent être supprimés en modifiant les programmes de cours, en adoptant des politiques scolaires qui tiennent compte de la dimension de genre, en utilisant des

manuels ne contenant ni termes ni images discriminatoires, en inversant divers rôles et fonctions et en organisant des formations sexospécifiques, pour ne citer que quelques exemples. Les attentes trop faibles envers les filles en science et en technologie peuvent expliquer pourquoi les filles ne s'orientent pas vers les TIC autant que les garçons et pourquoi les garçons utilisent plus un ordinateur à la maison que les filles. Diverses stratégies pourraient être utilisées pour modifier cet état de fait. Des initiatives pourraient être prises en vue d'organiser des filières scientifiques pour les filles dans des domaines atypiques, d'utiliser des modèles de rôle qui inspirent les filles, de revoir le matériel de formation et d'enseignement afin de le rendre attrayant et adapté aux filles et de travailler avec des filles douées pour qu'elles assument des rôles de leader. Un environnement propice au développement de la confiance et de l'estime de soi pourrait être créé par le biais de réseaux parascolaires, d'un environnement sûr pour parler, de bibliothèques améliorées et d'un accès facilité aux sports et à d'autres activités de loisirs. Les syndicats peuvent appuyer la promulgation de lois plus strictes pour lutter contre le rabaissement de la femme dans les médias et la publicité. Mme Hannan a également brièvement évoqué la violence, le harcèlement et l'exploitation sexuelle dont les filles sont victimes.

[La Campagne mondiale pour l'éducation \(CME\) : défis et réponses](#)

Par Assibi Napoe, présidente du conseil de la Campagne mondiale pour l'éducation (CME) et coordinatrice régionale principale de l'IE pour l'Afrique Assibi Napoe a expliqué que la CME a contribué à ouvrir l'accès à l'éducation des filles et des garçons, mais que l'objectif n'était pas encore pleinement atteint. En Afrique subsaharienne, l'éducation demeure un luxe. Elle n'est pas considérée comme nécessaire pour les filles, parce que leur époux peut les entretenir. Même après l'enseignement secondaire, les filles sont victimes de la traite des êtres humains entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale et le Nigeria, où elles finissent dans les plantations de café. Elles sont souvent vendues comme domestiques et l'argent ainsi gagné sert à payer l'éducation des garçons. La traite des enfants est un problème aigu en Afrique. Des efforts ont été déployés pour recueillir des données ventilées afin de cerner la situation et les besoins des filles en matière d'éducation. Des programmes d'Education Watch ont été lancés pour attirer l'attention sur la



nécessité que les filles aillent à l'école. Il est urgent de mener des actions de plaidoyer plus efficaces en faveur de l'éducation des filles et de renforcer la dimension de genre dans les établissements scolaires existants et leurs infrastructures. Il est fait pression sur différents pays d'Afrique pour promouvoir l'éducation et les infrastructures nécessaires à l'éducation des filles.

Actions collectives de plaidoyer et partenariats : des stratégies de promotion de l'égalité des genres dans le secteur de l'éducation

Par Maki Hayashikawa, spécialiste de l'éducation de l'UNGEI (Initiative des Nations unies pour l'éducation des filles), Asie du Sud-Est



Maki Hayashikawa a présenté un bref aperçu des stratégies utilisées par l'Initiative des Nations unies pour l'éducation des filles (UNGEI) en vue de contribuer à promouvoir l'éducation des filles. Lancée en 2000 à Dakar, au Sénégal, l'UNGEI insiste sur l'importance capitale de donner la priorité à l'éducation des filles pour réduire les écarts entre les filles et les garçons dans l'enseignement primaire et secondaire afin d'atteindre l'objectif fixé pour 2015. Dans la première Déclaration mondiale sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes, l'objectif déclaré était de faire de l'égalité des genres dans l'éducation une priorité tant au niveau interne qu'externe, dans le cadre du concept plus large de l'égalité des genres. Des actions collectives

de plaidoyer sont une stratégie très répandue. Les partenariats stratégiques avec les communautés locales, la société civile et d'autres parties prenantes sont utilisés pour faire pression sur les gouvernements et les établissements scolaires. Le rôle essentiel des enseignants doit absolument être reconnu. Ils sont considérés comme des prestataires de services extrêmement féminisés. Si les enseignants ne sont pas sensibilisés davantage aux questions de genre, l'éducation pourrait souffrir d'un manque de sensibilité et de réactivité à la dimension de genre dans ses méthodes d'enseignement et dans le traitement des élèves, tant filles que garçons. Les syndicats d'enseignants doivent concentrer leur action sur des partenariats stratégiques avec la communauté locale, la société civile et d'autres parties prenantes afin de contribuer à la réalisation des objectifs éducatifs de l'égalité des genres dans l'éducation en 2015.

L'indivisibilité des droits de la personne doit être respectée. Le droit à l'éducation ne sera réalisé que si tous les autres droits sont également promus.

Par Stella Maldonado, secrétaire générale de la CTERA, Argentine

Stella Maldonado a parlé de la réalisation du droit à l'éducation sous une autre perspective. Elle a affirmé que les droits à la santé, au travail, à la sécurité et à la protection sont des dimensions connexes d'un environnement social qui doit être créé pour réaliser le droit à l'éducation. Elle a souligné l'importance du renforcement des syndicats afin qu'ils analysent les politiques d'éducation et l'inclusion sociale sous un angle politique. Les pratiques institutionnelles et éducatives en faveur de l'égalité des genres doivent être étudiées de près. Il ne suffit pas de se centrer sur l'inclusion et la participation de toutes les filles. Il est tout aussi important de veiller à ce que la lutte contre la violence et les stéréotypes de genre soit poursuivie. Une éducation de qualité est possible si nous nous débarrassons des pratiques qui consistent pour les enseignants à avoir plusieurs emplois parce qu'il n'y a pas de garantie de salaire et d'assurance-santé. Les conditions de travail des enseignants doivent faire partie des négociations collectives et les syndicats doivent être plus forts afin de résoudre toutes ces questions. Il est absolument essentiel que les conditions de travail soient décentes pour créer de bons environnements d'apprentissage et d'enseignement. L'éducation de la petite enfance est aussi importante que l'enseignement secondaire. De nombreux adolescents quittent l'école pour s'occuper de leurs frères et sœurs.



Quelques conclusions tirées des discussions en ateliers :

L'éducation est un droit, ne les en privons pas ! garantissons l'accès des fillettes à l'éducation

Si l'importance de l'accès des filles à l'éducation n'est pas contesté, il n'en demeure pas moins que les objectifs de l'Éducation pour tous pour 2010 n'ont toujours pas été atteints et ne le seront probablement pas d'ici 2015. L'engagement politique et les contributions financières sont insuffisants et sont du reste compromis par la crise économique mondiale, dont les répercussions sont encore plus violentes pour les populations les plus marginalisées. Il incombe aux syndicats de pousser les gouvernements à respecter leurs engagements. L'établissement de partenariats stratégiques avec les communautés et autres parties prenantes est essentiel à cette fin. Le plaidoyer mis en œuvre par les syndicats afin d'intensifier la participation des filles à l'éducation doit évoquer la sécurité dans les écoles ainsi que la qualité et la pertinence de l'éducation - si ces aspects n'apparaissent pas clairement, les parents ont généralement tendance à déscolariser les filles. Très souvent, les garçons restent prioritaires face aux filles lorsque des opportunités d'accès à l'éducation se présentent, et les attitudes et valeurs culturelles et traditionnelles continuent de prévaloir. Les syndicats sont-ils en mesure d'y remédier en promouvant une éducation de qualité inclusive, sans stéréotypes de genre ? Des syndicats d'Amérique latine, du Royaume-Uni et d'Australie ont fait état de programmes spécifiques de soutien à l'achèvement du cursus scolaire pour les filles enceintes ou devenues mères.

Cadrer la discussion autour de la contre-performance des garçons

Le problème de la contre-performance des garçons en milieu scolaire présente diverses dimensions selon les régions : les syndicats caribéens font savoir que la contre-performance des garçons va de pair avec leur implication dans des activités criminelles ; en Asie centrale, ils tendent à se désengager de l'enseignement supérieur, et en Asie du sud-est ils abandonnent l'école à un âge précoce. En Europe, les préoccupations à cet égard n'ont de cesse de croître. Les stratégies élaborées afin d'y apporter une réponse doivent être formulées dans un contexte culturel régional. Mais il est très important de garder à l'esprit que les femmes représentent encore deux tiers des adultes analphabètes et plus de la moitié des enfants déscolarisés. Les filles qui ont accès à l'éducation achèvent leur cursus avec succès. Par conséquent, le problème de la contre-performance des garçons en milieu scolaire ne doit pas être pris en charge au détriment de l'accès des filles à l'éducation. Le phénomène reflète des comportements sociaux complexes et des normes culturelles, profondément enracinés dans les rapports et les institutions. Il est important de ce fait de contester les arguments accusant facilement les enseignantes, par ex., sans analyser les causes du problème, et proposer des mesures holistiques pour y remédier, à l'avantage des garçons et des filles.

« Merci à l'IE ; je suis fière de participer à cette conférence. »

Compétences des enseignants en matière d'égalité, de diversité et de promotion d'une approche sensible à la dimension de genre

La parité hommes-femmes dans l'éducation peut aisément masquer d'autres inégalités à l'école, instaurant ainsi un environnement défavorable à l'autonomisation des filles en reproduisant les stéréotypes de genre et en exposant celles-ci à la violence. Les syndicats peuvent développer des supports d'enseignement sensibles à la question du genre et défendre l'inclusion d'une dimension liée à l'égalité des genres dans les programmes scolaires, particulièrement au travers de l'éducation sexuelle et l'éducation au VIH/SIDA. Le sport et l'éducation physique peuvent eux aussi jouer un rôle de taille dans l'autonomisation des filles et la lutte contre les stéréotypes de genre. Les enseignantes et enseignants demeurent la ressource la plus importante, et leur éducation et leur formation doit leur apporter les connaissances et les compétences qui leur permettront de faire face aux dynamiques du sexisme, du racisme ou

« Je vais former des jeunes femmes dans mon pays. »

de l'homophobie en classe. Une autre option offerte aux syndicats consiste à développer des profils de compétences des enseignants qui incluent des compétences sur les questions du genre et de la diversité. Cette option présente une importance particulière pour la petite enfance, le primaire et l'adolescence.

Objectif égalité ! – Vers un plan d'action mondial

La dernière session plénière de la conférence, tenue le 23 janvier, visait à poser les bases qui permettront à l'IE et ses affiliés de définir les directions futures et de construire un plan d'action, en travaillant avec les autres syndicats, les ONG, les agences des Nations unies et la communauté internationale et ce, afin de parvenir à l'égalité entre les femmes et les hommes, dans les syndicats, dans l'éducation et dans la société. Une discussion plénière animée et centrée sur les stratégies et priorités à venir de l'IE s'est tenue, à l'appui d'une présentation des principaux résultats de la conférence. Il est clairement ressorti de cet échange que les questions abordées présentaient un intérêt commun pour beaucoup de participantes, lesquelles affichaient une grande motivation et appréciaient l'opportunité de rassemblement qui leur était ainsi offerte.

Rapport des résultats de la conférence

Par Teopista Birungi, membre du Bureau exécutif de l'IE pour la région Afrique

Teopista Birungi a présenté une première synthèse des résultats de la conférence. Elle a souligné qu'en tant que syndicalistes, nous avons un rôle essentiel à jouer et que, pour ce faire, nous devons nous soutenir et travailler ensemble de manière solidaire. La collaboration entre les syndicats d'enseignants doit intervenir au niveau local, régional et mondial. Dans son rapport, elle a regroupé les idées et suggestions formulées durant les discussions plénières et les ateliers sur les thèmes suivants :



- Faire des syndicats des lieux dédiés à l'égalité, la diversité et l'autonomisation
- Comblent les lacunes en matière de respect de l'égalité des genres et assurer les droits humains de la femme
- Vaincre les stéréotypes de genre par l'éducation et l'action syndicale
- Garantir le droit à une éducation de qualité pour tous, filles et garçons, femmes et hommes.

La mise en réseau pour une action conjointe en faveur de l'égalité des genres

Les réseaux régionaux et sousrégionaux de femmes de l'IE sont un instrument nécessaire à la mise en œuvre de politiques sur l'égalité des genres et d'activités d'organisation. En venant appuyer les processus de contrôle de la mise en œuvre des politiques en matière d'égalité, les outils mondiaux de communication et d'échange d'informations rendent les ressources visibles et accessibles, et les participantes et participants ont plaidé pour l'utilisation des outils de mise en réseau sociale dans une perspective d'organisation et de connexion des intervenantes, et même pour l'organisation d'une deuxième conférence « **Objectif égalité !** ».

Réponses aux résultats de la conférence

Milagros Ogalinda, membre du comité régional Asie-Pacifique, a [félicité](#) l'IE pour l'immense travail accompli afin de rassembler des avis de différentes cultures, de différentes régions et de différentes perspectives. En dépit des différences, il existe de nombreux points communs. Gloria Inés Ramírez, sénatrice de la République de Colombie, a [loué](#) le travail des réseaux de femmes de l'IE et a ajouté que la formalisation réussie de ces réseaux permettra de promouvoir des politiques de formation pour les femmes afin de renforcer encore leurs capacités et de créer un autre monde d'égalité des

genres. Lorretta Johnson, vice-présidence exécutive de l’AFT, a [déclaré](#) que cette conférence a été une occasion unique de discuter de différents défis, tels que la violence fondée sur le sexe, l’équité salariale, la perte du respect envers les enseignants. Nous devons aujourd’hui canaliser nos énergies et profiter de l’élan pour traduire tout cela dans des actions concrètes.

Discours de clôture : Un pas de plus vers l’égalité

Susan Hopgood a indiqué que le chemin parcouru depuis 1993 en faveur de l’égalité entre femmes et hommes s’est heurté à de nombreux défis. La représentation des femmes au sein des organes de l’IE est enracinée dans la Constitution, le Comité de la promotion des femmes et les divers Caucus des femmes sont consacrés dans les politiques de l’IE. Mais cela ne s’est pas fait sans heurts. Il est important de considérer ce qui a été réalisé concrètement, et ce qui reste à accomplir.

L’institutionnalisation des réseaux de femmes est un facteur critique. Certains voient en eux une menace. Les réunions tenues dans le cadre de la pré-conférence ont permis aux représentantes des réseaux d’analyser les priorités régionales. L’analyse des réunions menées durant ces trois jours ainsi que les résultats qui en découlent montrent que l’IE peut désormais avancer en développant des



stratégies conjointes. Susan a assuré aux participantes et participants que le rapport et ses conclusions allaient servir de base à l’action future.

« Avons-nous répondu aux attentes par rapport à cette conférence ? »

Une question posée par Susan, à laquelle elle a elle-même répondu :

« Oui, nous y avons répondu. »

Des participantes reconnaissant fièrement le succès de la Conférence

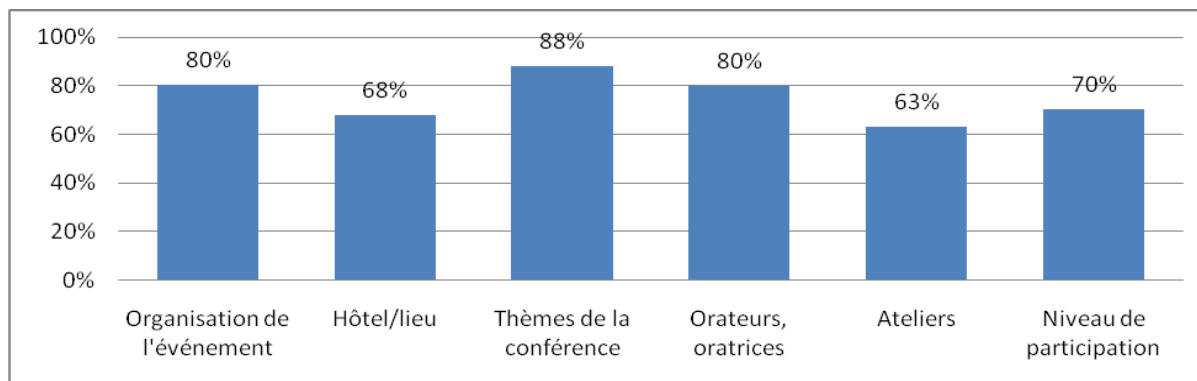
4. Évaluation par les participantes

La conférence avait un caractère participatif et tendait à mettre en avant la diversité des membres de l'IE et elle y a réussi. Les retours d'information des participantes et participants, des orateurs et oratrices et invités ont été positifs pendant et après la conférence, tout comme les réponses au questionnaire d'évaluation.

Le questionnaire portait sur quatre thèmes, avec des sous-questions :

1. Qu'avez-vous préféré dans la conférence ?
2. Que voudriez-vous ajouter à une future conférence ?
3. Que voudriez-vous changer ?
4. Autres commentaires et suggestions.

88 % des répondants ont jugé le programme de la conférence «excellent» en ce qui concerne les thèmes des ateliers, le contenu, les orateurs et l'organisation. 63 % des participants ont qualifié d'« excellents » les thèmes des ateliers et de « très utile » le travail que leurs syndicats respectifs accomplissent et dont sont responsables les personnes chargées des questions d'égalité.



Graphique : Évaluation par les participants, pourcentage de commentaire «excellent»

Les participantes et participants ont fait savoir qu'ils avaient pu exprimer leurs préoccupations concernant les défis et les difficultés qu'ils rencontrent dans leur environnement de travail en raison des pressions sociales, économiques ou politiques dans leur pays. Les femmes, en particulier, ont jugé que les ateliers constituaient une occasion précieuse d'échanger des expériences, de bonnes et de mauvaises pratiques et de créer des réseaux.

« Merci pour cette merveilleuse Conférence des femmes de l'IE à Bangkok. Cet événement passionnant a été une grande source d'inspiration et j'ai déjà échangé des courriers électroniques avec des femmes pour assurer un suivi des questions abordées »

*Barb Jennings,
Chargée des questions liées aux femmes, AEU
Victorian Branch*

Les participantes et participants ont observé que la conférence s'est déroulée dans une atmosphère optimiste et inclusive, dans un esprit de solidarité, dans le respect des principes d'universalité et animée par un engagement fort à progresser conjointement et véritablement pour faire avancer l'égalité des genres dans les syndicats et l'éducation et par leur intermédiaire.

Les participantes et participants ont instamment invité l'IE à organiser une deuxième conférence des femmes et cette prière a été réitérée par plusieurs orateurs en plénière. Cette demande a été approuvée ultérieurement dans le cadre de la réunion du Bureau exécutif de mars 2011.

5. Liste des documents

Site Web dédié à la conférence: www.ei-ie.org/femmes2011

Page facebook consacrée à la conférence :

<http://www.facebook.com/event.php?eid=125427410844420>

Kit de la conférence

Programme de la conférence :

http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/WWC%20Programme_FR_Final.pdf

Guide de la conférence :

http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/EI1WWConference_Guide_fr_email.pdf

Rapport quadriennal sur la situation des femmes dans les syndicats, l'éducation et la société :

<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/SurveyReport%20fr.pdf>

Brochure intitulée Les Réseaux régionaux et subrégionaux de Femmes de l'IE :

<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/Networks%20FR.pdf>

Séances plénières

« Séance plénière d'ouverture » - 20 janvier 2011

Discours d'ouverture par Susan Hopgood, Présidente de l'IE

<http://download.ei->

[ie.org/Docs/WebDepot/Speech%20by%20Susan%20Hopgood%20WWC%20Bangkok.pdf](http://download.ei-)

Discours d'ouverture par Fred van Leeuwen, Secrétaire général de l'IE

<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/20opening%20fred%20speech%20EN.pdf>

Discours de bienvenue par Boonpun Sanbho, NTTU/Thaïlande

<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/20opening%20NTTU%20welcome%20speech%20EN.pdf>

Séance vidéo animée par Michelle Bachelet, Sous-Secrétaire générale des Nations Unies et Directrice exécutive de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies

<http://www.youtube.com/user/EduInternational?blend=1&ob=5#p/u/7/7iq3iixa65w>

Jour 1 – 21 janvier : « Faire le point sur la condition de la femme dans le monde actuel »

« Financer l'égalité de genre pour le plein emploi et un travail décent pour toutes les femmes », par Gemma Adaba, ancienne représentante de la CSI auprès des Nations Unies

<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/COPE%20Journal.pdf>

« Rapport quadriennal sur la condition des femmes dans les syndicats, l'éducation et la société » et conclusions de la pré-conférence des réseaux et conclusions de la Pré-conférence sur les Réseaux, par Jan Eastman, Secrétaire générale adjointe de l'IE

<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/21plenary%20jan%20survey%20EN.ppt>

« L'action syndicale pour réaliser l'égalité des genres et la pleine participation des femmes », par Joyce Powell, Membre du Bureau exécutif de la NEA

<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/21plenary%20joyce%20ppt%20EN.ppt>

« Les femmes, le pouvoir et la politique », par Jucara Dutra Vieira, Vice-présidente pour l'Amérique latine

Jour 2 – 22 janvier : « Permettre l'autonomisation des filles et des femmes par l'éducation »

« Autonomiser les femmes et les filles par le biais de l'éducation - succès et obstacles », par Carolyn Hannan, ancienne Directrice de la Division de la promotion de la femme de l'ONU

<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/22plenary%20hannan%20speech%20EN.pdf>

« Progrès réalisés par la CME pour réaliser l'éducation des filles : défis et réponses », par Assibi Napoe, Présidente du Conseil de la Campagne mondiale pour l'éducation (CME) et Coordinatrice régionale principale pour l'Afrique

<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/22plenary%20assibi%20speech%20FR.pdf>

« Faire évoluer le droit des filles à l'éducation par le biais de l'UNGEI », par Maki Hayashikawa, Spécialiste de l'éducation dans le cadre de l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI), UNICEF

<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/22plenary%20UNGEI%20talking%20points%20EN.pdf>

Jour 3 – 23 janvier : « Un pas de plus vers l'égalité »

« Rapport des résultats de la conférence », par Teopista Birungi, membre du Bureau exécutif

<http://pages.ei-ie.org/women2011/fr/>

« Réponse aux résultats de la conférence », par Lorretta Johnson, vice-présidente exécutive de l'AFT

<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/23plenary%20lorretta%20speech%20EN.pdf>

« Réponse aux résultats de la conférence », par Milagros Ogalinda, membre du Comité régional Asie-Pacifique de l'IE

« Réponse aux résultats de la conférence », par Gloria Ramirez, Sénatrice de la République de Colombie

« Message à l'attention des participants à la conférence », par Monia Cheikh, FGESRS/Tunisie

Rapports des séances plénières

- Faire le point sur la condition de la femme dans le monde actuel (21 janvier)

<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/COPE%20Journal.pdf>

- Permettre l'autonomisation des filles et des femmes par l'éducation (22 janvier)

<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/22plenary%20-%20report%20jyoti%20EN.pdf>

- Un pas de plus vers l'égalité (23 janvier)

<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/23plenary%20-%20report%20jyoti%20EN.pdf>

Ateliers

Faire le point sur la condition de la femme dans le monde actuel : 21 janvier

- Les femmes syndiquées concilient travail à l'extérieur et responsabilités familiale
présentation

<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/21.1.7%20reconcile%20work-family%20-%20ppt.ppt>

- Égalité des genres et emploi dans l'éducation et la recherche : documentation

<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/21.1.8%20gender%20eq%20in%20employment%20-%20handout.pdf>

- Les audits sur la question du genre comme outils favorisant l'intégration du principe d'égalité des genres: présentation

<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/21.1.6%20gender%20audit%20-%20ppt.ppt>

- Le vieillissement et le métier d'enseignant : présentation

<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/21.2.4%20ageing%20-%20ppt.pptx>

- Les femmes et le VIH en Afrique : documentation

<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/21.1.4%20africa%20HIV%20-%20handout.pdf>

- Perspectivas de género respecto al el VIH, America Latina : présentation

- Répondre à la violence à l'encontre des femmes en promouvant leurs droits sur le lieu de travail : présentation

- Genre et changement climatique : présentation, présentation 2

<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/21.2.6%20women%20and%20climate%20-%20ppt.pdf>

<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/21.2.6%20women%20and%20climate%20-%20presentation.pdf>

- Las mujeres como fuerza de paz y desarrollo : [présentation](#)
<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/21.1.10%20women%20peace%20development%20-%20ppt%20-%20S.pptx>
- Las mujeres en el proceso político : [documentation 1](#), [documentation 2](#)
<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/21.2.9%20women%20political%20process%20-%20handout%20-%20S.doc>
<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/21.2.9%20women%20political%20process%20-%20handout2%20-%20S.docx>

Permettre l'autonomisation des filles et des femmes par l'éducation : 22 janvier

- Les compétences des enseignants du point de vue du genre : [présentation](#)
<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/22.1.7%20teacher%20comp.%20gender%20perspective%20-%20ppt.ppt>
- Les compétences des enseignants en faveur de l'égalité des genres dans l'éducation : [présentation](#)
<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/22.2.4%20teacher%20comp.%20enhance%20gender%20justice%20-%20ppt.ppt>
- L'éducation sexuelle comme moyen d'autonomisation des filles : [présentation](#), [documentation](#)
<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/22.2.8%20sexuality%20education%20-%20ppt.ppt>
<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/22.2.8%20sexuality%20education%20-%20handout.pdf>
- Médias numériques : Exploiter ces médias pour promouvoir les questions liées aux femmes dans le cadre scolaire et à l'extérieur : [documentation](#)
<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/22.2.5%20digital%20media%20-%20handout.pdf>
- Un avenir pour les fillettes : l'éducation, et non pas le travail : [liste de documents](#), présentations sur [Albanie](#), [Éthiopie](#), [Inde](#), [Maroc](#), [Népal](#), [États-Unis](#), [Zimbabwe](#)
<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/22.1.3%20child%20labour%20-%20sbashk%20kosovo.doc>
<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/22.1.3%20child%20labour%20-%20onta%20ethiopia.doc>
<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/22.1.3%20child%20labour%20-%20aiptf%20india.doc>
<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/22.1.3%20child%20labour%20-%20sne%20marocco.doc>
<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/22.1.3%20child%20labour%20-%20nnta%20nepal.doc>
<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/22.1.3%20child%20labour%20-%20aft%20usa.doc>
<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/22.1.3%20child%20labour%20-%20optuz%20zimbabwe.doc>
- Établissement d'un Indice sur l'égalité pour le secteur de l'éducation, axé sur sur l'équité salariale: [présentation](#)
<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/22.1.5%20equality%20index%20pay%20eq%20-%20ppt.ppt>
- Égalité des genres : La lutte dans les pays ayant émis des réserves quant à la CEDAW : [présentation](#), [documentation 1](#), [documentation 2](#), [documentation 3](#)
<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/22.1.4%20cedaw%20-%20ppt.pdf>
<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/22.1.4%20cedaw%20-%20ppt.pdf>

<http://judiciary.senate.gov/pdf/10-11-18%20Frogh%20Testimony.pdf>

<http://www.icrw.org/files/publications/Recognizing-Rights-Promoting-Progress-CEDAW.pdf>

- Connecter le syndicat à la communauté : [présentation](#), [documentation](#)
<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/22.2.7%20union-community%20-%20ppt.pptx>
<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/22.2.7%20union-community%20-%20handout.pdf>
- Niñas indígenas: género, etnicidad y educación : [présentation](#)
<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/22.1.10%20indigenous%20girls%20LA%20-%20ppt%20-%20S.pptx>
- La educación: ¿reproduce o transforma los estereotipos de género? : [présentation](#)
<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/22.1.11%20gender%20stereotypes%20-%20ppt%20-%20S.pptx>
- Enseñanza para la diversidad: sexismo, racismo y homofobia en la enseñanza secundaria: [présentation](#)
<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/22.2.9%20teaching4diversity%20-%20ppt%20-%20E-S.ppt>
- L'éducation physique et le sport à l'école pour l'autonomie des petites filles : [documentation](#)
<http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/22.2.9%20teaching4diversity%20-%20ppt%20-%20E-S.ppt>

Bibliothèque multimédias

Lettres d'information sur la conférence

- [Lettre d'information Jour 3 - 23 janvier 2011](#)
http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/EI1_WWC_newsletter_4_Sunday23_final_fr.pdf
- [Lettre d'information Jour 2 - 22 janvier 2011](#)
http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/EI1_WWC_newsletter_3_Saturday22_final_fr.pdf
- [Lettre d'information Jour 1 - 21 janvier 2011](#)
http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/EI1_WWC_newsletter_3_Saturday22_final_fr.pdf
- [Lettre d'information Pré-conférence - 20 janvier 2011](#)
http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/EI1_WWC_newsletter_1_Thursday20_final_fr.pdf

Vidéos

- [Objectif égalité ! Diaporama sur la Première conférence mondiale des femmes de l'IE](#)
<http://youtu.be/xdU6pHi7TGQ>
- Michelle Bachelet, Sous-Secrétaire générale des Nations Unies et Directrice exécutive de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, s'adresse à la conférence mondiale des femmes de l'IE : <http://youtu.be/7jq3iixa65w>
- Teresa Cabrera, première femme Présidente du Dominican Teacher's Union (source : NEA/États-Unis) : <http://youtu.be/IMcjTdhwbWI>
- L'égalité des genres d'un point de vue mondial : Entretien avec Jan Eastman, Secrétaire générale adjointe de l'IE (source : NEA/États-Unis) : <http://youtu.be/xDO-0-3eEgw>
- [Déclaration de Trudy Kerperien \(AOB, Pays-Bas\) sur la Première conférence mondiale des femmes de l'IE](#) (anglais) : http://youtu.be/rPZLp5I3T_4
- [Déclaration d'Odile Cordelier \(SNES-FSU, France\) sur la Première conférence mondiale des femmes de l'IE](#) (français) : <http://youtu.be/BPoVMmAvC-g>
- [Déclaration de Sonia Fernandez Casal \(STEs, Espagne\) sur la Première conférence mondiale des femmes de l'IE](#) (espagnol) : <http://youtu.be/YAKQIzCZxtA>
- [Déclaration de Gitta Franke-Zollmer \(VBE, Allemagne\) sur la Première conférence mondiale des femmes de l'IE](#) (anglais) : http://youtu.be/H4le_1r8ICE

- Déclaration de Beatrice Rogere-Pignolet (SER, Suisse) sur la Première conférence mondiale des femmes de l'IE (français) : <http://youtu.be/DsQBrIpN3yc>
- Déclaration de Maria Arminda Braganca (FNE, Portugal) sur la Première conférence mondiale des femmes de l'IE (anglais) : <http://youtu.be/q5nzdjXBnWM>
- Déclaration de Ilze Trapenciere (LIZDA, Lettonie) sur la Première conférence mondiale des femmes de l'IE (anglais) : http://youtu.be/X_m94bFmMCO
- Déclaration de Britta Sjostrom (Lararforbundet, Suède) sur la Première conférence mondiale des femmes de l'IE (anglais) : <http://youtu.be/hSUEBP4BFtw>
- Déclaration de Marilo Reina (F.E.CC.OO, Espagne) sur la Première conférence mondiale des femmes de l'IE (espagnol) : http://youtu.be/lwl5q_-He7g
- Déclaration de Kounka Damianova (SEB, Bulgarie) sur la Première conférence mondiale des femmes de l'IE (français) : <http://youtu.be/J0bPDLygl7Y>